

## Assistant Moniteur niveau 1-2 et 3

### 3 diplômes



#### Assistant Moniteur

##### Niveau 1

Sous la responsabilité d'un éducateur qualifié

J'aide à l'encadrement du groupe de mon club



#### Assistant Moniteur

##### Niveau 2

J'encadre

Sous la responsabilité d'un éducateur qualifié

Un groupe de l'école de natation autour des bases de l'apprentissage sportif



#### Assistant Moniteur

##### Niveau 3

J'encadre

Sous la responsabilité d'un éducateur qualifié

Un groupe autour des fondamentaux d'une discipline

### PUBLICS ET PREREQUIS

#### 1 – EXIGENCES PREALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

Assistant Moniteur Niveau 1	Assistant Moniteur Niveau 2	Assistant Moniteur Niveau 3
Avoir 14 ans minimum	Avoir 15 ans minimum	Avoir 15 ans minimum
	Être titulaire de l'Assistant-moniteur Niveau 1	Être titulaire de l'Assistant-moniteur Niveau 2
Être licencié à la Fédération française de natation		
	Être titulaire du PSC1 Être titulaire du PSC1	Être titulaire du PSC1 Être titulaire du PSC1
<b>Attester de la compétence à satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous) ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis</b>		

Les âges s'apprécient au 31 décembre de l'année de la formation.

#### **Le test de sécurité :**

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé) :

L'utilisation de l'échelle est interdite. Il consiste en :

1. départ libre du bord du bassin ;
2. un parcours en nage libre ;

3. une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre ;
4. une remontée du mannequin jusqu'à la surface ;
5. un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres ;
6. la sortie de l'eau de la victime.

Ce test de sécurité peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

**A noter :** le candidat ayant satisfait au test de sécurité dans les trois mois précédents le début de la formation est dispensé du test de sécurité obligatoire pour entrer en formation.

## **2- MODALITES D'INSCRIPTION**

- Préinscription par le site de l'ERFAN Bourgogne-Franche-Comté de Natation ou à défaut contacter par téléphone le 03.80.52.46.33 ou par mail au [erfan@natationbfc.fr](mailto:erfan@natationbfc.fr) pour toute information.
- Les candidats devront s'inscrire avec le lien : <https://forms.gle/9LjYusZq94MY8PFfA>

### **Pièces à fournir, à minima, pour s'inscrire à l'un ou plusieurs des niveaux de la formation « Assistant-moniteur » en plus des éléments du dossier :**

1. d'une lettre du Président de sa structure ou éventuellement de la structure d'accueil, précisant son accord pour l'accueil d'un stagiaire en formation à l'Assistant-moniteur au sein de la structure (modèle joint au dossier) ;
2. d'un engagement d'un tuteur de la structure d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation (modèle joint au dossier) ;
3. un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation (modèle joint au dossier) ;
4. une copie au minimum du diplôme de Premiers Secours Civique de niveau 1 (PSC 1) ou son équivalent pour les Assistant moniteur niveaux 2 et 3 ;
5. copie carte d'identité recto verso
6. Licence FFN
7. Copie du BNSSA à jour sinon test de sécurité sur 50 mètres
8. Dernier diplôme scolaire

## **3- POSITIONNEMENT**

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de compétences de l'Assistant-moniteur et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des prérequis à l'entrée. En aucun cas le positionnement ne doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation. Ce parcours individualisé sera négocié avec le candidat qui pourra l'accepter ou le refuser.

**Contenus :** Le positionnement se déroulera en trois phases :

1. Une phase de présentation de la formation (cette phase pourra être individuelle ou collective)

2. Une phase d'identification des compétences déjà acquises par le stagiaire en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation
3. Une phase de validation du Plan Individuel de Formation

## CONTENUS DE LA FORMATION

### LES COMPETENCES VISÉES

L'Assistant-moniteur est constitué de 3 niveaux de compétences. Les niveaux 2 et 3 nécessitent l'obligation de possession du niveau sous-jacents.

Ces formations vous apporteront les compétences suivantes dans le domaine des activités aquatiques :

1. Mise en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive
2. Participation au fonctionnement de la structure

### LES CONTENUS et LE PROGRAMME

Les contenus proposés ci-dessous sont définis par chaque organisme de formation ERFAN BFC, est libre de mettre en œuvre les thématiques programmées sur un temps de formation plus long et plus approfondi que celui indiqué dans le règlement général du diplôme.

Chaque niveau comprend deux activités non hiérarchisées présentées ci-dessous :

1. **Assistant-moniteur Niveau 1 - Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale**
  1. A1 – Gestion des incidents et accidents
  2. A2 – Prévention des incidents et accidents.
2. **Assistant-moniteur Niveau 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale**
  1. A1 - Conduite en sécurité d'une séance pour un groupe école de natation des niveaux 1 à 4
  2. A2 – Présentation de l'Académie de la Natation et plus particulièrement des niveaux 1 à 4 du processus de construction du nageur
3. **Assistant-moniteur Niveau 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale**
  1. A1 - Découverte d'une discipline de la FFN
  2. A2 - Conduite d'une des disciplines de la fédération française de natation

## ORGANISATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Bourgogne Franche Comté a été habilité par la fédération Française de Natation pour la mise en œuvre de cette formation.

### DATES

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Date des tests de sélection	Date du positionnement
Du 15/05/26 au 31/05/2026	12 heures	11/05/2026	15/05/2026	15/05/2026

## RYTHME DE L'ALTERNANCE

Ces formations se réalisent en alternance entre les séquences de formations théoriques en centre de formation et les séquences de stage en situation de travail en structure.

Ainsi, l'alternance comprend :

1. une formation en centre :
  1. face à face pédagogique ;
  2. formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine ;
  3. échanges de type "retour d'alternance" ;
  4. parcours multimodaux de formation.

2. **une formation en structure** : le stage en situation avec tutorat,

Dans le cadre des différents niveaux de formation à l'Assistant-moniteur, **le stagiaire effectue une mise en situation professionnelle, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou plusieurs groupes, de façon régulière, au sein d'une structure de la Fédération française de natation.**

Pour chaque stagiaire, sera précisé dans le PIF (Plan Individuel de Formation), ceux-ci pouvant être allégés ou au contraire renforcés

	Assistant Moniteur Niveau 1	Assistant Moniteur Niveau 2	Assistant Moniteur Niveau 3
Heures en centre	12 heures minimum	20 heures minimum	10 heures minimum
Heures en structure	5 heures minimum	12 heures minimum	8 heures minimum
<b>Total</b>	<b>17 heures</b>	<b>32 heures</b>	<b>18 heures</b>

Les groupes sur lesquels se déroule le stage en situation sont décrits dans les conditions d'exercice de chacun des niveaux.

## CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION / ALTERNANCE

Journée 1		
9h-9h30	Présentation de la formation ; certification, livret stagiaire ; PIF ; questionnaire positionnement ; autopositionnement	0,5
9h30-10h	Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime	0,5
10h-10h30		0,5
10h30-11h		0,5
11h-11h30	Comment Réaliser un sauvetage d'une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau	0,5
11h30-12h	Caractéristique des enfants	0,5
13h-13h30	Organiser son placement et les espaces de pratique en les adaptant au niveau et aux caractéristiques des différents publics afin d'assurer la sécurité des pratiquants	0,5
13h30-14h		0,5
14h-14h30	Prévenir les comportements à risque en vue de préserver l'intégrité physique en observant l'attitude et les réactions des pratiquants lors de l'activité afin de préserver leur sécurité	0,5
14h30-15h		0,5
15h-15h30	Présentation du corps flottant+ ENF + questionnaire connaissance de la journée	0,5
15h30-16h		0,5

Journée 2

9h-9h30	Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau (en piscine)	0,5
9h30-10h	Pratique aisance aquatique (en piscine)	0,5
10h-10h30		0,5
10h30-11h		0,5
11h-11h30		0,5
11h30-12h	Différence terrien- nageurs	0,5
		0,5
13h-13h30	Pédagogie de l'action et de la réussite	0,5
13h30-14h	Concevoir une grille de séance en lien avec l'aisance Aquatique et le corps flottant	0,5
14h-14h30	Observation des comportements lors du construction du corps flottant	0,5
14h30-15h		0,5
15h-15h30	Construction et proposition d'exercices et de séances	0,5
15h30-16h	Questionnaire connaissance + autositionnement fin formation	0,5

## HORAIRE DE FORMATION

Journée type : 9h-12h et 13h-17h

## SESSIONS DE FORMATION

Formation mise en place à partir de 8 personnes sauf accord de l'ERFAN

Formation en groupe limité à 20 personnes

## SESSIONS DE FORMATION

### Salle de formation

### Centres aquatiques pédagogiques

### Piscine Pannou

Boulevard Richelieu 90000 Belfort

## LIEUX ET MODALITES D'ALTERNANCE

Le candidat propose des structures lors de son inscription en formation via la fiche « structure d'alternance » nécessaire à l'édition de la convention de mise en situation professionnelle, néanmoins ce choix sera validé conjointement entre le directeur de l'ERFAN et le candidat à partir du positionnement.

Si le candidat n'a pas trouvé de structure lors de son inscription, l'ERFAN s'engage à l'aider dans la recherche et la mise en relation avec une structure de son réseau. L'ERFAN privilégiera alors une ou des structures proches de son lieu de domiciliation.

### **Le tutorat**

Lors des séquences en alternance, le stagiaire est obligatoirement accompagné par un tuteur, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante.

Le tuteur des personnes en formation conduisant à l'une des formations à l'Assistant-moniteur doit être licencié à la FFN et remplir les obligations suivantes :

1. être titulaire, au minimum, d'une certification professionnelle de niveau 4 dans le champ du métier visé par l'Assistant moniteur et posséder une expérience confirmée depuis au moins un an à ce niveau d'encadrement ;
2. et justifier de son honorabilité par la production du formulaire d'honorabilité lors de la prise de la licence fédérale ou par la production d'une carte professionnelle à jour ;

Ou

3. être conseiller technique et sportif exerçant des missions auprès de la Fédération française de natation en qualité d'expert ; et conventionner avec l'ERFAN (au travers de la convention de mise en situation professionnelle). Dans un souci de charge pédagogique, l'ERFAN veillera à ce que le **tuteur n'ait pas plus de 2 stagiaires**.

## **MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI**

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

### **MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION**

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

### **MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION**

Les modalités de suivi de la formation sont diverses et dépendent de l'ERFAN néanmoins, on peut retrouver

1. L'utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN

2. Le suivi des présences à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel, en distanciel et par le tuteur lors des séquences en alternance.

4. Justificatifs des travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance le cas échéant.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.

### **MODALITES D'EVALUATION**

L'évaluation des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage en alternance et les apprenants lors d'un ou plusieurs entretiens personnalisés afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

### **MODALITES D'EVALUATION DE LA PROGRESSION DE L'APPRENANT**

1. Résultats des évaluations formatives des compétences, des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation tant en centre qu'en alternance.
2. Grilles d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur
3. Grilles de certification de la Fédération française de natation


## **EPREUVES DE CERTIFICATION**

Le référentiel d'évaluation de chacun des niveaux de l'Assistant-moniteur est élaboré avec des épreuves caractéristiques des activités du titulaire du niveau de l'Assistant-moniteur concerné.

En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales. La validation de l'ensemble des épreuves est nécessaire pour l'obtention de la certification.

La certification globale du niveau d'Assistant-moniteur a lieu lors d'un jury de certification national.

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc).

	Assistant moniteur niveau 1	Assistant moniteur niveau 2	Assistant moniteur niveau 3
Epreuve n°1	Test de sécurité 10' maximum 	Test de sécurité 10' maximum 	Test de sécurité 10' maximum 
Epreuve n°2	Entretien 15' maximum 	Conduite d'une séance niveau 1 à 4 d'une durée de 30' minimum 	Conduite d'une séance dans une discipline d'une durée de 45' minimum 
Epreuve n°3		Entretien 15' maximum 	Mise en situation reconstituée 20' maximum 

 = En structure

 = en centre

En synthèse: répartition des typologies d'épreuves

Test de sécurité = 3

Entretien = 2

Conduite d'une séance = 2

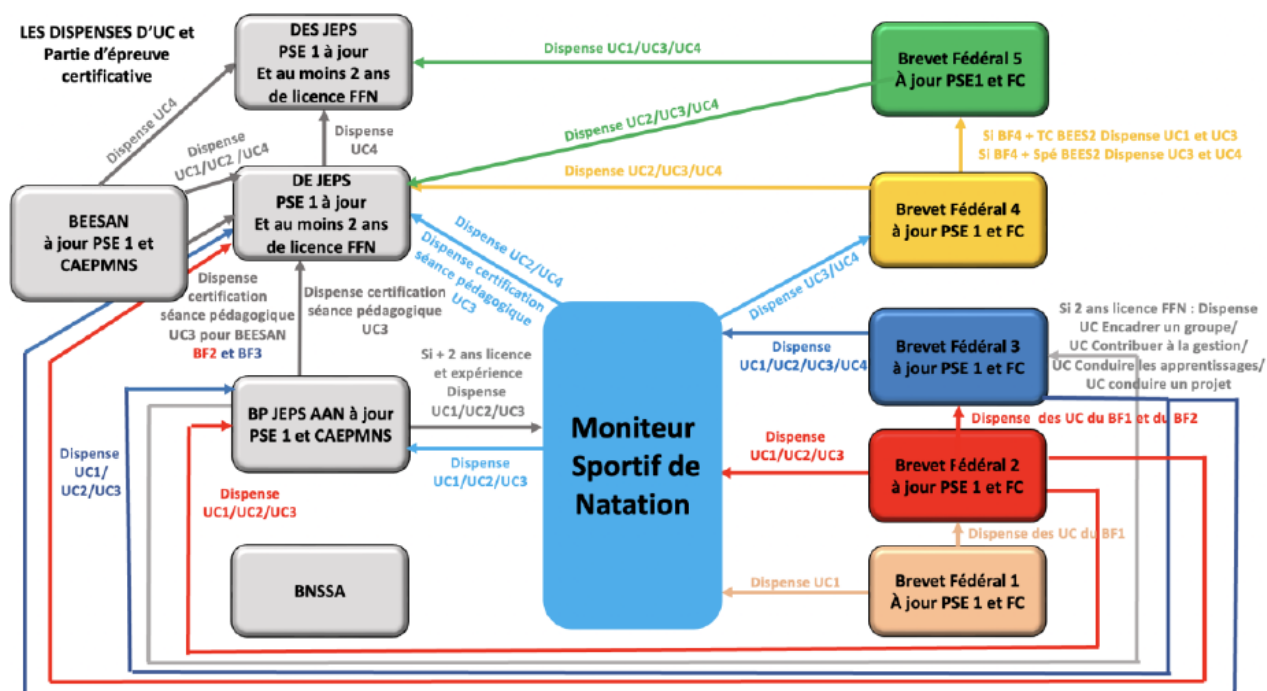
Mise en situation  
reconstituée=1

## EQUIVALENCES, SUITE DE PARCOURS ET PASSERELLES

### EQUIVALENCES ET DISPENSES

Pour le moment, les équivalences et les dispenses sont en cours d'étude par la Fédération française de natation.

### PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS



### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lorsqu'un candidat à l'entrée en formation est en situation de handicap et nécessite que l'on prévoise un ou des aménagements, il doit faire une demande auprès du référent handicap de la Fédération française de natation, au plus tard 2 mois avant l'inscription aux exigences préalables à l'entrée en formation ou en formation.

Cette demande se fait via le dossier de « demande d'aménagements pour les personnes en situation de handicap, à une formation de la Fédération française de natation » à se procurer auprès de l'Organisme de formation partenaire ou sur le site internet de la Fédération française de natation.

Cette décision est prise après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, sur la nécessité d'aménager, le cas échéant :

1. les tests d'exigences préalables;
2. la formation, ou les épreuves certificatives;
3. ou l'épreuve dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
4. la décision est communiquée à l'organisme de formation concerné qui doit mettre en place ces aménagements.

La Fédération française de natation examine la compatibilité du handicap justifiant les aménagements mentionnés avec l'exercice professionnel de l'activité du diplôme, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
AM 1	360€	360 €	----	0 €	360 €
AM 1 50% ligue BFC	180€	180 €	----	0 €	180 €

Le tarif indiqué est celui de toute personne voulant passer l'Assistant Moniteur 1 c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Pour les clubs de la région Bourgogne-Franche-Comté, une prise en charge de 50% des frais de pédagogiques sont à la charge de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Natation

Les frais annexes (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront à la charge des stagiaires.

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

1. Mail : [erfan@natationbfc.fr](mailto:erfan@natationbfc.fr)
2. Par téléphone au : 03.80.52.46.33

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

## CONTACTS

### RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

<b>Référent pédagogique</b>	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: <a href="mailto:sylvain.freville@live.fr">sylvain.freville@live.fr</a>
<b>Référent administratif</b>	Aline VERNET-BATEUX	Tel 03.80.52.46.33	Mail: <a href="mailto:erfan@natationbfc.fr">erfan@natationbfc.fr</a>
<b>Référent technique</b>	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: <a href="mailto:sylvain.freville@live.fr">sylvain.freville@live.fr</a>
<b>Référent handicap</b>	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: <a href="mailto:sylvain.freville@live.fr">sylvain.freville@live.fr</a>
<b>Référent COVID</b>	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: <a href="mailto:sylvain.freville@live.fr">sylvain.freville@live.fr</a>

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Niveau	Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite			Taux d'abandon	Taux de poursuite	Taux de satisfaction des stagiaires	
			Global	Epreuve 1	Epreuve 2				Epreuve 3
AM Niv 1	24-25	12	10	12	10	X	2	10	95%
AM Niv 1	25-26	30							90%
AM Niv 2	1ère session								
AM Niv 3	1ère session								